APPENDICE O.

LETTRES DE NOBLESSE DE ROBERT GIFFARD, SEI-GNEUR DE BEAUPRE.

Les archives ont récemment fait l'acquisition du très précieux document reproduit ci-dessous, conférant un titre de noblesse à Robert Giffard, seigneur de Beauport. Ce sont les premières lettres patentes anoblissant un habitant du Canada.

Robert Giffard était natif de la Perche, la province française qui, avec la Normandie, fournit le plus grand nombre de colons au Canada. Né en 1587, il visita la Nouvelle-France en 1627, en qualité de chirurgien de marine à bord du vaisseau sur lequel se faisait le voyage annuel à la nouvelle colonie. Lors de la conquête du pays par Kirk, Giffard retourna en France. Quand le Canada fut restitué à celleci, les tentatives d'évangélisation des aborigènes furent renouvelées, et les premières lettres des pères jésuites suscitèrent beaucoup d'enthousiasme dans la mère patrie. Des compagnies se formèrent, dans différentes parties du pays, de gens qui, pour un motif ou un autre. désiraient passer au Canada, et parmi les chefs de ce moment se trouvait Giffard. Ayant obtenu la seigneurie de Beauport,-étendue de terre située entre les rivières Saint-Laurent et Saint-Charles,—il rassembla ceux de ses voisins qu'il put décider à l'accompagner, et avec eux s'embarqua pour le Canada. En arrivant à sa seigneurie, il commença à mettre ses plans à exécution. On construisit immédiatement une maison seigneuriale, des dépendances, des logements pour ses fermiers. Des conditions libérales furent convenues avec ces derniers et les travaux agricoles furent bientôt en bonne voie. Cette seigneurie fut la première au Canada où l'on se livra à l'agriculture sur une échelle un-tant soit peu considérable.

Giffard joua un rôle important dans la vie de la petite colonie. Il fut médecin du roi pendant près de 30 ans et membre du Conseil depuis au moins 1646. En 1647, on lui concéda la seigneurie de Saint-Gabriel, qu'il transféra aux Jésuites en 1667. Il mourut le 14 avril 1668.

Louis par la grace de Dieu Roy de France et de Nauarre à tous p'ns et à venir salut scaudir faisons Que nous estant bien informé des louables vertus Et merites de N're tres cher et bien amé Robert Giffart seigneur de Beauport habitant de la nouvelle france dicte Canada de libre condition et nay en legitime mariage Et des bons et agreables seruices qu'il nous a faictz Et pour lesperance que nous auons que se voyant honoré du degré d'honneur et tiltre de noblesse aud pays de la nouvelle france Il en suiura les actions des personnes nobles Et que luy et les siens nous rendront les seruices que ceux de cette qualité nous doibuent. Pour ces causes et attendu qu'il a jusques a p'nt vescu comme il faict encore noblemen et vertueusement Auons en inclinant a la supplication et requeste qui nous a esté faicte en sa faveur par aucuns de noz spéciaux seruiteur Led' suppliant ses enffans et postérité soit masles ou femelles nays et a nais-